

Séance du Grand Conseil

Mardi 11 novembre 2014

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification
OA+M = objet adopté avec modification
RET = objet retiré
REF = objet refusé
REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière
TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps
RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information
RENV-SD = objet renvoyé suite débat
RENV-COM = objet renvoyé en commission
RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

*Groupe Agricole de 12h15 à 13h45
Les points 3 à 8 seront traités dès 14 heures
Heure des questions à 14h00*

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	Communications M. le Président fait part de la démission de M. le député Martial de Montmollin de la Commission thématique de modernisation du parlement. M. le Président salue, le matin, à la tribune du public, une classe de 11VSB et une autre de 11VSG de l'Etablissement secondaire d'Orbe et environs, sous la conduite de leurs professeurs, MM. Serge Geiger et Alain Leupi.			
	2.	Dépôts Interpellations: Claude-Alain Voiblet; Fabienne Despot; Aliette Rey-Marion. Postulats: Josée Martin et consorts; Mathieu Blanc et consorts.			
TRAITE	3.	(14_HQU_NOV) Heure des questions du mois de novembre 2014, à 14 heures			

Séance du Grand Conseil

Mardi 11 novembre 2014

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA	= objet adopté sans modification	RENV-T	= objet renvoyé par manque de temps
OA+M	= objet adopté avec modification	RENV-C	= objet renvoyé pour complément d'information
RET	= objet retiré	RENV-SD	= objet renvoyé suite débat
REF	= objet refusé	RENV-COM	= objet renvoyé en commission
REF-EM	= objet refusé à l'entrée en matière	RENV-CE	= objet renvoyé au Conseil d'Etat
TRAITE	= objet traité		

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	4.	<p>(146) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit d'investissement de CHF 63'500'000.- pour financer la construction de la nouvelle route de liaison RC 177 ainsi que des mesures environnementales dans la vallée de la Venoge - accordant au Conseil d'Etat un crédit d'investissement de CHF 6'000'000.- pour financer le syndicat d'améliorations foncières dans le cadre de la construction de la nouvelle route de liaison RC 177 - accordant au Conseil d'Etat un crédit d'investissement de CHF 5'500'000.- pour financer les fouilles archéologiques dans le cadre de la construction de la nouvelle route de liaison RC 177 et EMPL modifiant la loi du 10 décembre 1969 sur la protection de la nature, des monuments et des sites et Réponse du Conseil d'Etat au Grand Conseil à l'interpellation Michel Collet - Qu'en est-il des 5'000 emplois de la ZI La Plaine Vufflens-Aclens(2ème débat)</p> <p>(2ème débat): Décret de CHF 63'500'000 : art 1 accepté à la majorité, moins un avis contraire et six abstentions. Art. 2 accepté. Fin du 2ème débat. En votation finale, le projet de décret est adopté par 106 oui, 10 non et 6 abstentions.</p> <p>Décret de CHF 6'000'000 : art. 1 accepté. Art. 2 accepté. Fin du 2ème débat. En votation finale, le projet de décret est adopté par 118 oui, 5 non et 1 abstention.</p> <p>Décret de CHF 5'500'000 : art. 1: amdt Melly visant à revenir au texte du Conseil d'Etat est refusé par 81 non, 21 oui et 25 abstentions. Art. 1 non amendé accepté à la majorité, moins quelques avis contraires et abstentions. Art. 2 et 3 acceptés. Fin du 2ème débat. En votation finale, le projet de décret est adopté par 114 oui et 13 abstentions.</p> <p>LPNMS : art. 45c accepté. Art. 45d accepté. Art. 45e accepté. Art. 2 accepté. Fin du 2ème débat. En votation finale, le projet de loi est adopté par 116 oui et 12 abstentions.</p> <p>La réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Michel Collet est traitée.</p>	DIRH	Modoux P. (Majorité), Mahaim R. (Minorité), Volet P. (Minorité)	

Séance du Grand Conseil

Mardi 11 novembre 2014

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification
 OA+M = objet adopté avec modification
 RET = objet retiré
 REF = objet refusé
 REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière
 TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps
 RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information
 RENV-SD = objet renvoyé suite débat
 RENV-COM = objet renvoyé en commission
 RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
TRAITE	5.	<p>(157) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur les opérations effectuées du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2013 par le "Fonds pour l'acquisition de droits réels et d'immeubles de réserve" (FAIR), selon décret du 12 septembre 1994, modifié le 4 septembre 2007</p> <p>Les conclusions du rapport de la commission sur le rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur les opérations en lien avec le FAIR sont adoptées sans vote formel (prise d'acte du rapport).</p>	DIRH.	Buffat M.	
OA	6.	<p>(164) Exposé des motifs et projet de loi : modifiant</p> <ul style="list-style-type: none"> - la loi du 6 décembre 1967 sur la rémunération et les pensions des membres du Conseil d'Etat (Lr-CE) et - la loi du 6 décembre 1967 sur la rémunération et les pensions des juges cantonaux (Lr-JC) (1er débat) <p>(1er débat): l'entrée en matière sur les deux projets de lois est acceptée à l'unanimité. Loi sur la rémunération et les pensions des membres du Conseil d'Etat: art. 2a et 10 acceptés à l'unanimité sans discussion. Fin du 1er débat. Loi sur la rémunération et les pensions des juges cantonaux: art. 15a accepté à l'unanimité sans discussion. Fin du 1er débat.</p> <p>Une demande de 2ème débat immédiat est présentée et est acceptée par 68 oui, 7 non et 3 abstentions (majorité des trois quarts requise).</p> <p>(2ème débat): Loi sur la rémunération et les pensions des membres du Conseil d'Etat: art. 2a et 10 acceptés à l'unanimité sans discussion. Fin du 2ème débat. En votation finale, le projet de loi est adopté à l'unanimité sans discussion. Loi sur la rémunération et les pensions des juges cantonaux: art. 15a accepté à l'unanimité sans discussion. Fin du 2ème débat. En votation finale, le projet de loi est adopté à l'unanimité sans discussion.</p>	DIRH.	Trolliet D.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 11 novembre 2014

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification
 OA+M = objet adopté avec modification
 RET = objet retiré
 REF = objet refusé
 REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière
 TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps
 RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information
 RENV-SD = objet renvoyé suite débat
 RENV-COM = objet renvoyé en commission
 RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	7.	(130) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Grégoire Junod et consorts pour un plan d'action de lutte contre la sous enchère salariale en lien avec la sous-traitance Les conclusions du rapport de la commission sur le rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Grégoire Junod sont adoptées à l'unanimité (acceptation du rapport).	DIRH.	Luisier Brodard C.	
TRAITE	8.	(13_INT_097) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jean Tschopp et consorts au nom du groupe socialiste - Quelle maîtrise face à la sous-traitance dans l'attribution des marchés publics ?	DIRH.		
RENV-CE	9.	(14_INT_299) Interpellation Olivier Epars - Cela sent de plus en plus le gaz dans ce canton ! (Pas de développement)			
RENV-CE	10.	(14_INT_300) Interpellation Fabienne Freymond Cantone - Des registres des bâtiments et des personnes... (Pas de développement)			
RENV-CE	11.	(14_INT_302) Interpellation Pierre-Alain Favrod et consorts - Taxe fédérale pour l'épuration des micropolluants, pour 20 ans ou à perpétuité ? (Pas de développement)			
RENV-CE	12.	(14_INT_304) Interpellation Claude-Alain Voiblet - Arrivée de requérants d'asile en provenance de l'Union Européenne : ne pas créer de précédent ! (Pas de développement)			
RENV-CE	13.	(14_INT_306) Interpellation Pierre-Yves Rapaz - Gymnase du Chablais (Pas de développement)			
RENV-CE	14.	(14_INT_298) Interpellation Jessica Jaccoud et consorts - La Poste Suisse continuera-t-elle de distribuer les courriers recommandés ? (Développement)			
RENV-CE	15.	(14_INT_301) Interpellation Yves Ravenel - Zones d'utilité publique et compensations (Développement)			
RENV-CE	16.	(14_INT_303) Interpellation Michel Collet et consorts - Gaz, moratoire ou passoire ? (Développement)			
RENV-CE	17.	(14_INT_305) Interpellation Pierre-Yves Rapaz - Pourquoi ne pas innover pour lutter contre les délinquants ? (Développement)			

Séance du Grand Conseil

Mardi 11 novembre 2014

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification
OA+M = objet adopté avec modification
RET = objet retiré
REF = objet refusé
REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière
TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps
RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information
RENV-SD = objet renvoyé suite débat
RENV-COM = objet renvoyé en commission
RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-CE	18.	(14_INT_307) Interpellation Myriam Romano-Malagrifa et consorts - Intérêt politique et participation des jeunes (Développement)			

Séance du Grand Conseil

Mardi 11 novembre 2014

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA	= objet adopté sans modification	RENV-T	= objet renvoyé par manque de temps
OA+M	= objet adopté avec modification	RENV-C	= objet renvoyé pour complément d'information
RET	= objet retiré	RENV-SD	= objet renvoyé suite débat
REF	= objet refusé	RENV-COM	= objet renvoyé en commission
REF-EM	= objet refusé à l'entrée en matière	RENV-CE	= objet renvoyé au Conseil d'Etat
TRAITE	= objet traité		

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	19.	<p>(140) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat</p> <ul style="list-style-type: none"> - un crédit d'étude de CHF 850'000.- destiné à financer l'élaboration du plan partiel d'affectation nécessaire au développement du site des "Côtes de la Bourdonnette" à Chavannes-près-Renens, - l'autorisation d'engager CHF 1'050'000.- destiné à financer les études du concours pour les logements et les logements étudiants sur le site des "Côtes de la Bourdonnette" à Chavannes-près-Renens, - un crédit d'étude de CHF 4'450'000.- destiné à financer les études nécessaires à la réalisation du Centre Coordonné de Compétences Cliniques (C4) constituant le premier volet du Campus Santé situé sur le site des "Côtes de la Bourdonnette" à Chavannes-près-Renens, - un crédit d'étude de CHF 9'700'000.- destiné à financer les études nécessaires à la réalisation de la Haute Ecole de Santé Vaud (HESAV) constituant le second volet du Campus Santé situé sur le site des "Côtes de la Bourdonnette" à Chavannes-près-Renens. <p>(2ème débat)</p> <p>(2ème débat): Décret de CHF 850'000 : art. 1 accepté. Art. 2 accepté. Fin du 2ème débat. En votation finale, le projet de décret est adopté à l'unanimité sans discussion.</p> <p>Décret de CHF 1'050'000 : art. 1: amdt Jaquet-Berger est refusé par 59 non, 52 oui et 6 abstentions. A l'appel nominal, le précédent vote est confirmé par 67 non, 58 oui et 4 abstentions. Art. 1 non amendé accepté à l'unanimité. Art. 2 et 3 acceptés. Fin du 2ème débat. En votation finale, le projet de décret est adopté à l'unanimité.</p> <p>Décret de CHF 4'450'000 : art. 1 accepté. Art. 2 accepté. Art. 3 accepté. Fin du 2ème débat. En votation finale, le projet de décret est adopté par 99 oui, 20 non et 4 abstentions.</p> <p>Décret de CHF 9'700'000 : art. 1 accepté. Art. 2 accepté. Art. 3 accepté. Fin du 2ème débat. En votation finale, le projet de décret est adopté par 111 oui, 6 non et 7 abstentions.</p>	DFJC.	Meienberger D. (Majorité), Schaller G. (Minorité), Schwaar V. (Minorité)	

Séance du Grand Conseil

Mardi 11 novembre 2014

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification
 OA+M = objet adopté avec modification
 RET = objet retiré
 REF = objet refusé
 REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière
 TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps
 RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information
 RENV-SD = objet renvoyé suite débat
 RENV-COM = objet renvoyé en commission
 RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
TRAITE	20.	(14_INT_251) Réponse du Conseil d'Etat au Grand Conseil à l'interpellation Alexandre Rydlo - Informatique à l'école : fracture ou révolution numérique ?	DFJC.		
TRAITE	21.	(14_INT_233) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Claude-Alain Voiblet - L'enseignement de l'anglais à l'école primaire est-il utile ?	DFJC.		
OA+M	22.	<p>(166) Exposé des motifs et projet de loi modifiant la loi du 11 septembre 1995 d'exécution de la législation fédérale sur la protection civile et projet de décret abrogeant celui du 27 novembre 2012 créant un fonds des contributions de remplacement liées aux abris de protection civile(1er débat)</p> <p>(1er débat): l'entrée en matière sur les projets de loi et de décret est acceptée à l'unanimité. Projet de loi: art. 1 à 12 acceptés sans discussion. Art. 13: amdt com à l'al. 1 lit. d accepté sans discussion à l'unanimité. Art. 13 amendé accepté. Art. 13a: amdt com à l'al. 5 (nouveau) accepté à l'unanimité. Art. 13a amendé accepté. Art. 14 à 27 acceptés sans discussion. Art. 2 et 3 acceptés. Fin du 1er débat.</p> <p>Projet de décret: art. 1 accepté à l'unanimité sans discussion. Fin du 1er débat.</p> <p>Une demande de 2ème débat immédiat est présentée et est refusée par 62 non, 47 oui et 3 abstentions (majorité des trois quarts requise).</p>	DIS.	Desmeules M.	
OA	23.	<p>(175) Rapport du Procureur général sur l'activité du Ministère public pour l'année 2013</p> <p>Les conclusions du rapport de la commission sur le rapport du Procureur général sur l'activité du Ministère public pour l'année 2013 sont adoptées à l'unanimité (acceptation du rapport).</p>	DIS.	Schwaar V.	
RENV-CE	24.	<p>(14_POS_073) Postulat Eric Züger et consorts - Améliorer le contrôle financier des entités intercommunales</p> <p>Les conclusions du rapport de la commission sont adoptées à l'unanimité (prise en considération totale du postulat et renvoi de ce dernier au Conseil d'Etat).</p>	DIS	Perrin J.	

Séance du Grand Conseil
Mardi 11 novembre 2014
de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA	= objet adopté sans modification	RENV-T	= objet renvoyé par manque de temps
OA+M	= objet adopté avec modification	RENV-C	= objet renvoyé pour complément d'information
RET	= objet retiré	RENV-SD	= objet renvoyé suite débat
REF	= objet refusé	RENV-COM	= objet renvoyé en commission
REF-EM	= objet refusé à l'entrée en matière	RENV-CE	= objet renvoyé au Conseil d'Etat
TRAITE	= objet traité		

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	25.	(GC 120) Rapport de la commission interparlementaire de contrôle « Détention pénale » pour l'année 2013 Les conclusions du rapport de la commission interparlementaire de contrôle "Détention pénale" pour l'année 2013 sont adoptées à l'unanimité (acceptation du rapport).	GC	Mattenberger N.	
TRAITE	26.	(14_INT_227) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Martial de Montmollin - JO de Sotchi : Que diable allaient-ils faire dans cette galère ? Détermination Martial de Montmollin à la suite de la réponse du Conseil d'Etat à son interpellation est refusée par 62 non, 48 oui et 11 abstentions.	DECS.		
TRAITE	27.	(13_INT_114) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Claude-Alain Voiblet - Marchés publics, jusqu'où l'Etat peut-il s'impliquer sans risquer de fausser les marchés ?	DECS.		
TRAITE	28.	(14_INT_261) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Didier Divorne et consorts au nom du groupe "La Gauche (POP-SolidaritéS) - Avenir des services publics vaudois : quelle est la vision du Conseil d'Etat en la matière ?	DECS.		
RENV-CE	29.	(14_MOT_047) Motion Filip Uffer et consorts concernant la connaissance systématique de l'appartenance religieuse des habitants vaudois Les conclusions du rapport de la commission sont adoptées à une large majorité, moins quelques avis contraires et abstentions (prise en considération totale de la motion transformée en postulat et renvoi de ce dernier au Conseil d'Etat).	DECS	Randin P.	
RET	30.	(13_MOT_018) Motion Nicolas Rochat et consort pour l'intégration des primes excédentaires et le gel des versements vaudois à la péréquation financière Conformément à l'art. 124 LGC, le motionnaire décide de retirer sa motion avant que le Grand Conseil ne prenne de décision sur sa prise en considération.	DSAS, DINT, DFIRE	Sordet J.M.	

Séance du Grand Conseil
Mardi 11 novembre 2014
de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA	= objet adopté sans modification	RENV-T	= objet renvoyé par manque de temps
OA+M	= objet adopté avec modification	RENV-C	= objet renvoyé pour complément d'information
RET	= objet retiré	RENV-SD	= objet renvoyé suite débat
REF	= objet refusé	RENV-COM	= objet renvoyé en commission
REF-EM	= objet refusé à l'entrée en matière	RENV-CE	= objet renvoyé au Conseil d'Etat
TRAITE	= objet traité		

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
TRAITE	31.	(14_INT_238) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Samuel Bendahan et consorts - Les femmes qui prévoient d'avoir des enfants ou dont on s'imagine qu'elles peuvent en avoir, doivent-elles toujours craindre pour leur carrière médicale ?	DSAS.		
RENV-T	32.	(12_INT_071) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Gregory Devaud et consort - Ancien membre du Conseil d'Etat : débordant d'énergie, Pierre Chiffelle perçoit-il une pension de malade ?	DSAS.		18/11/2014
RENV-T	33.	(14_MOT_040) Motion Jean-Michel Dolivo et consorts pour la transparence des rémunérations dans le secteur subventionné vaudois	DFIRE	Pillonel C. (Majorité), Bory M.A. (Minorité)	18/11/2014
RENV-T	34.	(14_INT_263) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Denis Rubattel - Nominations dans les Conseils d'administration : les compétences priment-elles véritablement ?	DFIRE.		18/11/2014
RENV-T	35.	(14_POS_065) Postulat Yves Ferrari et consorts pour une politique cohérente de conservation du patrimoine architectural et archéologique	DFIRE	Chevalley C.	18/11/2014
RENV-T	36.	(14_POS_066) Postulat Jérôme Christen pour une véritable politique de préservation du patrimoine architectural et archéologique dans le canton de Vaud	DFIRE	Chevalley C.	18/11/2014

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :